

DÉCHETS VERTS

ENCOMBRANTS

	AVRIL	JUIN	OCTOBRE	NOVEMBRE		AVRIL	MAI	OCTOBRE	NOVEMBRE
BEAUTIRAN CASTRES-GIRONDE AYGUEMORTE-LES-GRAVES ISLE SAINT-GEORGES SAINT-MÉDARD-D'EYRANS	9	4	1	5	BEAUTIRAN CASTRES-GIRONDE	4		3	
LÉOGNAN	16	11	8	13*	AYGUEMORTE-LES-GRAVES ISLE SAINT-GEORGES SAINT-MÉDARD-D'EYRANS	11		10	
CABANAC ET VILLAGRAINS SAINT-MORILLON SAINT-SELVE SAUCATS MARTILLAC LA BRÈDE	23	18	15	19	LÉOGNAN	18		17	
CADAUJAC	30	25	22	26	CABANAC-ET-VILLAGRAINS SAINT-MORILLON SAINT-SELVE		16		7

La collecte des déchets verts ne devra pas dépasser les 1 m³. Les feuilles mortes et tontes de gazon devront être présentées en sacs ouverts. Les branchages ne doivent pas dépasser 1,50 mètre de longueur et 10 cm de diamètre et doivent être attachés en fagot. Les troncs d'arbre ne doivent pas dépasser 10 cm de diamètre. La collecte des encombrants ne devra pas dépasser les 3 m³. Les appareils électriques et l'électroménager ne sont pas pris en porte-à-porte. Ils doivent être apportés en déchèterie.

INSCRIPTION :

prise en compte des inscriptions jusqu'à 16h la veille des collectes

0 805 020 002

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

CADAUJAC		23		14
LA BRÈDE MARTILLAC SAUCATS		30		21

*Mercredi